

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONGUENESSE
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Christian COUPEZ, Président du CCAS.

Étaient présents :

Messieurs Christian COUPEZ, Olivier BRUNET, Stéphane HAELEWYCK,

*Mesdames, Dominique BERNARD, Chantal LEVRAY Christelle COVILLE, Martine MENAIS,
Marie-Christine GAMBLIN*

Absences excusées :

Mesdames, Marie-Aline CATTOEN, Stéphanie PONSEEL, Ginette BAUCHET

DATE DE CONVOCATION : 10/06/2026

MEMBRES EN EXERCICE : 11

MEMBRES PRESENTS : 8

MEMBRES VOTANTS : 8

➤ **Approbation du compte-rendu de la séance du 27 avril 2026**

➤ **Question 1 :** Personnel communal – Convention avec le centre de gestion de la Fonction Publique du Pas-de-Calais pour la mise en place d'un coffre-fort numérique

RAPPORTEUR : Monsieur Le Président

➤ **Chèques d'accompagnement personnalisé :** Examen des dossiers

➤ **Questions diverses**

Monsieur le Président : « Bonjour à tous, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre venue pour ce conseil d'administration. Je dois excuser mesdames CATTOEN, PONSEEL et BAUCHET ».

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27/04/2026

Monsieur le Président : « Avez-vous des observations ?

Je mets aux voix

Opposition ?

Abstention ?

Je vous remercie. »

Le compte rendu de la séance du 27 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président :

QUESTION 1 : PERSONNEL COMMUNAL – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU PAS-DE-CALAIS POUR LA MISE EN PLACE D'UN COFFRE-FORT NUMERIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le Code des postes et des communications électroniques,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié, relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 26 mai 2026,

Monsieur le Président indique aux membres de l'Assemblée que, dans le cadre de sa politique d'accompagnement des collectivités et des établissements publics, le Centre de Gestion du Pas-de-Calais propose la mise en place d'un coffre-fort numérique agent pour permettre la modernisation de la gestion du personnel et notamment dans la communication des bulletins de paie et des documents RH.

Il s'agirait d'un service mutualisé afin d'assurer un service de qualité et une optimisation de la dépense publique.

Le Centre de Gestion propose de collaborer avec le CCAS de Longuenesse pour mettre en place ce dispositif.

Il assurera le suivi du projet (réunions d'information, conseils), sa mise en place (passerelle avec le prestataire retenu, accompagnement) et proposera une assistance.

L'établissement devra :

- assurer la promotion du système au niveau des agents,
- diffuser les documents de communication et d'information fournis par le CDG62 et le prestataire,
- ne déposer que les documents listés en annexe 1 avec une antériorité de 6 mois à compter de la date de mise en service,
- fournir la liste des agents habilités à utiliser la plateforme de gestion et informer le CDG62 de toute modification sans délai,
- notifier sans délai tout dysfonctionnement.

Cette prestation est comprise dans la cotisation additionnelle, déjà versée au Centre de Gestion et n'engendrera donc pas de coût supplémentaire.

Afin de pouvoir bénéficier de cette nouvelle prestation, une convention doit être signée avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais.

Monsieur le Président propose de mettre en place le coffre-fort numérique agent et pour cela, de signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais.

Il est proposé au conseil d'administration :

- le déploiement du coffre-fort numérique agent,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais,
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président : « Avez-vous des observations ? »

Je mets aux voix

Opposition ?

Abstention ?

Je vous remercie. »

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil d'administration décide :

- le déploiement du coffre-fort numérique agent,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais,
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

EXAMEN DES DOSSIERS CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Présenté par Madame Magali VANGILWE

➤ **Premières demandes du mois de mai et juin 2026**

- 3 premières demandes de chèques d'accompagnement personnalisé ont été étudiées, toutes acceptées.

➤ **Renouvellements de mai et juin 2026**

Catégorie 1 => 68 renouvellements
Catégorie 2 => 13 renouvellements
Catégorie 3 => 6 renouvellements
Catégorie 4 => 2 renouvellement
Catégorie 5 => 3 renouvellements
Catégorie 6 => 2 renouvellements

➤ **Sorties du dispositif :**

- Hors barème : 2
- Non renouvellement : 4

Monsieur le Président : « Avez-vous des questions ? »

Madame Gamblin : « Quand vous dites une attribution de 75€ pour 2 mois, vous leur donnez en une fois pour deux mois ou les personnes doivent venir chercher 37.50€ en deux fois ? »

Madame Vangilwe : « Non ils ont 75€ par mois, qu'ils viennent chercher tous les mois si, après le renouvellement, leur situation n'a pas changé. »

Madame Gamblin : « D'accord merci. »

QUESTION DIVERSE

Madame Sirbu : « Nous vous avons parlé de l'organisation d'un forum qui s'est déroulé le 20 mai, dans la salle des fêtes, qui était un événement inédit puisque c'est un salon qui n'avait jusqu'alors jamais été organisé. C'est le salon de la 3e Jeunesse qui a été organisé à l'initiative de la ville de Longuenesse, du CCAS. Et construit par la coordination de la filière gériatrique de l'audomarois, portée par le CHRSO, donc dans une démarche « d'aller vers ». Le projet, qui visait à répondre aux besoins d'information, de proximité des personnes qui avancent en âge, dans l'objectif de sortir, se distraire, bouger en maintenant une activité physique adaptée, se rencontrer tout en profitant d'ateliers, en sensibilisant aux différentes thématiques de prévention comme les arnaques, le numérique, la santé, chutes et mémoires, ... tout en bénéficiant d'informations autour des dispositifs existants.

Ce fut un moment convivial et riche en découvertes par la présence d'une quarantaine de stands afin de profiter de son temps libre en restant en forme et en luttant contre l'isolement social. C'était une première, ça a été quand même avec, comme toutes les premières, plein d'incertitudes sur le nombre de personnes qui allaient venir.

Sur l'information qu'on allait donner, sur le retour qu'on allait avoir. Ça a été un succès plein puisque tant au niveau du public qu'on a pu accueillir qu'au niveau des partenaires qui sont venus à ce forum, nous avons eu un retour qui a été extrêmement positif. On a fait un arbre, un arbre à souhait aussi sur ce que les personnes souhaiteraient sur un prochain forum, donc les stands et les personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation. »

Monsieur le Président : « Nous pourrions associer par exemple, le centre social, Bien Vieillir, l'accueil Audomarois, des associations luttant contre les anarques à domicile même en dehors des forums. »

Madame Sirbu : « Le but, c'est que les gens ne voient pas la même chose l'année prochaine, donc il y aura encore d'autres choses. Plusieurs associations qui n'avaient pas répondu et qui ont vu cette année que ça avait été super, viendront l'année prochaine. Donc le but c'est qu'on fasse encore mieux autrement, qu'il y ait d'autres associations qui soient présentées, en sachant qu'il n'y avait pas que Longuenesse, il y avait aussi Saint Omer, Saint Martin qui avaient répondu moins favorablement parce que nous, on a quand même démarché, on a fait preuve quand même d'énormément d'énergie. Il y avait « Que choisir ensemble ». Et ils organisent aussi pas mal de rendez-vous notamment sur la consommation, mais aussi celle sur la cyberattaque. Mais il faut réserver bien en avance. »

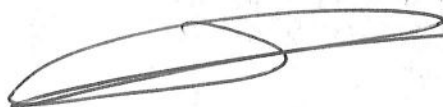
Mme Levray : « Je voudrais m'associer aussi aux remerciements de tout le monde et aux félicitations parce que c'était vraiment quelque chose de très agréable. En plus, quand on y rentrait, le titre interpellait déjà beaucoup, donc ne serait-ce que pour ça, cela donnait envie d'y venir voir. Et puis l'accueil, la décoration, enfin vraiment les élèves du lycée Saint-Denis qui étaient là aussi, qui mettaient aussi de la jeunesse du coup dans ce forum. Après, au niveau de la date, pourquoi on ne le met pas pendant la semaine bleue puisque c'est bien à ce public là que ça s'adresse et pourquoi on n'allie pas ça avec les activités qui sont proposées à la semaine bleue ? Après, moi j'ai entendu aussi une demande parce que c'est vrai que ça balayait un champ très large des possibles et puis des problèmes qu'on peut avoir en vieillissant. Mais il y a des personnes qui auraient souhaité aussi trouver des animations pour des « jeunes vieux », en fait, qui ont encore besoin de faire de la marche, du vélo et tout ça. Pourquoi on n'allie pas cela avec les activités qui sont proposées à la semaine bleue ? »

Madame Sirbu : « Il y a déjà beaucoup de choses organisées pendant la semaine bleue, mais on réfléchit déjà à une date pour l'année prochaine »

Monsieur le Président : « Merci de votre présence. Le prochain conseil d'administration se tiendra le 03 septembre 2026 à 18h00. »

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,



Thibaut BARRET

Le Président du CCAS,



Christian COUPEZ